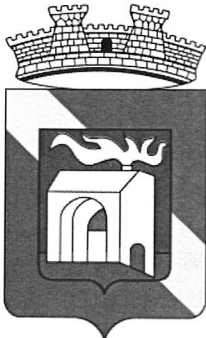


DEPARTEMENT DU VAR



Mairie
de
FORCALQUEIRET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du treize janvier deux mille vingt-trois adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23

Quorum : 12

Présents : 15

Suffrages exprimés : 19

Présents : AIPERTI Maryse, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GARCIA Laetitia, HARDY Laetitia, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, PABOIS Florie, PICHON Chadia, TOUREL Roger,

Absents excusés : ALLAIN Thierry, BAVAN Dorella, DANVY Jacques, GAUTIER Pierre, JANEY Emilie, MARION Sylvie, VACHER Nicolas, VAN GORKUM Valéry

Pouvoirs : ALLAIN Thierry à BRINGANT Gilbert, GAUTIER Pierre à TOUREL Roger, VACHER Nicolas à DARDINIER Virginie, VAN GORKUM Valéry à MOSTACCI Chrystelle

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite aux départs de conseillers municipaux, il convient de pourvoir les sièges vacants dans les commissions municipales.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-21 et L 2121-22 ;

VU la délibération n°2020/028bis du 10 juillet 2020 portant désignation des délégués aux commissions communales et la délibération n°2021/017 du 15 avril 2021 portant modification de la composition des commissions ;

VU la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit permettant de ne pas procéder à un vote dans le cas où « une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire ».

CONSIDERANT les démissions de Monsieur Richard MARTINEZ, Monsieur David PERRIN et Madame Nattacha MIRRALEZ ;

CONSIDERANT les candidatures suivantes :

commission	poste	candidat
1 - Développement économique – Emploi	Membre	GANI-BRIDOUX Emilie
1 - Développement économique – Emploi	Membre	VACHER Nicolas
2 - Affaires scolaires – Petite enfance	Rapporteur	PABOIS Florie
2 - Affaires scolaires – Petite enfance	Vice-présidente	PICHON Chadia
3 - Finances/Budget	Vice-président	ALLAIN Thierry
3 - Finances/Budget	Membre	AIPERTI Maryse
4 - Culture – Associations – Fêtes et cérémonies (CMJ)	Vice-président	LAHERTE Séverine

commission	poste	candidat
5 - Urbanisme - Voiries/Réseaux - Forêts et plans d'eau - environnement	Rapporteur	VAN GORKUM Valéry
5 - Urbanisme - Voiries/Réseaux - Forêts et plans d'eau - environnement	Membre	AIPERTI Maryse
5 - Urbanisme - Voiries/Réseaux - Forêts et plans d'eau - environnement	Membre	VACHER Nicolas
7 – Social – Famille – (CMS)	Membre	GANI-BRIDOUX Emilie
8 - Sécurité	Vice-président	DORVAUX Jacques
8 - Sécurité	Membre	VACHER Nicolas
9 - Sports	Membre	AIPERTI Maryse
9 - Sports	Vice-président	GANI-BRIDOUX Emilie
Commission d'appel d'offres	Titulaire	AIPERTI Maryse

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ,
PREND ACTE de la modification des commissions municipales modifiées tel que suit :**

1 - Développement économique – Emploi		2 - Affaires scolaires – Petite enfance	
Président	BRINGANT Gilbert	Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	ALLAIN Thierry	Vice-président	PICHON Chadia
Rapporteur	MOSTACCI Chrystelle	Rapporteur	PABOIS Florie
Membre	BAVAN Dorella	Membre	BAVAN Dorella
	CORONADO Juan		DANVY Jacques
	DANVY Jacques		DARDINIER Virginie
	GANI-BRIDOUX Emilie		HARDY Laëtitia
	GARCIA Laëtitia		JANEY Emilie
	TOURREL Roger		LAHERTE Séverine
	VACHER Nicolas		MARION Sylvie
	VAN GORKUM Valéry		VAN GORKUM Valéry
3 - Finances/Budget		4 - Culture – Associations – Fêtes et cérémonies (CMJ)	
Président	BRINGANT Gilbert	Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	ALLAIN Thierry	Vice-président	LAHERTE Séverine
Rapporteur	CORONADO Juan	Rapporteur	MOSTACCI Chrystelle
Membre	AIPERTI Maryse	Membre	BAVAN Dorella
	BAVAN Dorella		DANVY Jacques
	DANVY Jacques		DARDINIER Virginie
	DARDINIER Virginie		DORVAUX Jacques
	JANEY Emilie		GARCIA Laëtitia
	MOSTACCI Chrystelle		MOUTTET Manuel
	TOURREL Roger		PABOIS Emilie
	VAN GORKUM Valéry		TOURREL Roger

5 - Urbanisme - Voiries/Réseaux - Forêts et plans d'eau - environnement	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry
Rapporteur	VAN GORKUM Valéry
Membre	AIPERTI Maryse
	BAVAN Dorella
	CORONADO Juan
	DANVY Jacques
	DORVAUX Jacques
	PICHON Chadia
	TOURREL Roger
	VACHER Nicolas

6 – Bâtiments - Patrimoine	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	MOUTTET Manuel
Rapporteur	CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry
Membre	ALLAIN Thierry
	BAVAN Dorella
	DANVY Jacques
	DARDINIER Virginie
	DORVAUX Jacques
	HARDY Laëtitia
	MARION Sylvie
	PICHON Chadia

7 – Social – Famille – (CMS)	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	LAHERTE Séverine
Rapporteur	DORVAUX Jacques
Membre	BAVAN Dorella
	DANVY Jacques
	GANI-BRIDOUX Emilie
	HARDY Laëtitia
	JANEY Emilie
	MARION Sylvie
	MOSTACCI Chrystelle
	PABOIS Florie

8 - Sécurité	
Président	BRINGANT Gilbert
Vice-président	DORVAUX Jacques
Rapporteur	VAN GORKUM Valéry
Membre	BAVAN Dorella
	CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry
	DANVY Jacques
	GAUTIER Pierre
	HARDY Laëtitia
	MOSTACCI Chrystelle
	MOUTTET Manuel
	VACHER Nicolas

9 - Sports	
Président	GARCIA Laëtitia
Vice-président	GANI-BRIDOUX Emilie
Rapporteur	AIPERTI Maryse
Membre	BAVAN Dorella
	BRINGANT Gilbert
	DANVY Jacques
	DARDINIER Virginie
	GAUTIER Pierre
	JANEY Emilie
	VAN GORKUM Valéry

Commission d'appel d'offres	
Président	BRINGANT Gilbert
Titulaire	AIPERTI Maryse
	ALLAIN Thierry
	DANVY Jacques
Suppléante	BAVAN Dorella
	MOSTACCI Chrystelle
	TOURREL Roger

Séance du 19 JANVIER 2023
N°2023/004

Le Maire,
Gilbert BRINGANT



La secrétaire de séance
Chrystelle MOSTACCI

Acte rendu exécutoire après :
- transmission en préfecture le
- publication le

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.